

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 13 AVRIL 2018

**Deux ans après la promulgation de la loi :
Accélérer la lutte contre le proxénétisme et l'accompagnement des
personnes prostituées**

Le 13 avril 2018 marque les deux ans de la promulgation de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Le Haut Conseil à l'Egalité a salué et porté les dispositions prévues par cette loi, à savoir : l'abrogation du délit de racolage, la mise en œuvre de nouveaux droits pour les personnes qui souhaitent sortir de la prostitution (titres de séjour, accès prioritaire au logement, indemnisation, ...) et la pénalisation de l'achat d'actes sexuels. Grâce à cette loi, ce ne sont plus les personnes prostituées qui sont poursuivies mais bien les clients, qui alimentent le système prostitutionnel.

Depuis 2016, la honte change progressivement de camp : plus de 2000 « clients » ont été verbalisés et des stages de responsabilisation ont été organisés dans 4 départements et 55 personnes bénéficient aujourd'hui d'un parcours de sortie de la prostitution.

Le HCE se félicite des débuts prometteurs de l'application de cette loi et appelle à accélérer sa mise en œuvre, notamment via :

- l'augmentation des **moyens** financiers et humains alloués aux associations spécialisées qui accompagnent les victimes ;
- la généralisation des **commissions départementales** sur tout le territoire ;
- le renforcement de la lutte contre le **proxénétisme**, y compris sur Internet, comme le recommandait le HCE dans son rapport « [En finir avec l'impunité des violences faites aux femmes en ligne : une urgence pour les victimes](#) » ;
- la **formation** de l'ensemble des professionnel.le.s ;
- le lancement d'un plan national à destination des jeunes de prévention des risques prostitutionnels et d'éducation à une **sexualité égalitaire**.

« **La prostitution est une des manifestations les plus exacerbées des violences faites aux femmes**. Ses victimes doivent être pleinement considérées dans la grande cause nationale de l'égalité entre les femmes et les hommes portée par le Président de la République » rappelle Danielle BOUSQUET, Présidente du HCE.